

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 49-07-2026



Exercice	2026
Conseillers	15
Présents	14
Votants	15
Procuration	01

L'an deux mil vingt six
Le mercredi premier juillet
Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
Sous la présidence de Mme ROBIN Marion, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 22 juin 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, BLOT Cyrille, DELOSIERE Martine, GAILLARD Karelle, MARTINEAU Pascale, MARTZLOFF Claire, MMS JARDIN Stéven, CHAGNAUD Jean-Marc, DAROUX Rémy, GROHAN Hervé, MARIONNAUD Aurélien, HAUCHECORNE Sylvain, MICHAUD Frédéric.

ABSENTS: Mme GAUTHIER Emmanuelle, (a donne procuration de vote à Edwige MADEUX-DUBOIS).

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

OBJET : TARIFS SALLES DES FÊTES ET MÉTAIRIE

Le Maire propose au conseil municipal d'établir des tarifs à appliquer aux associations extérieures pour la location de la salle des fêtes et aux professionnels de santé pour la location de la salle de la Métairie comme suit :

Nature			Tarifs
			2026
Salle des fêtes	Association extérieure	la journée	150,00 €
La Métairie	Professionnels de santé	forfait annuel pour une occupation d'une après-midi hebdomadaire.	300,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

🗳️ **Accepte les tarifs ci-dessus présentés,**

🗳️ **Applique ces tarifs à compter du 01 juillet 2026.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 02/07/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 02/07/2026

Le Maire, Marion ROBIN.



La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.